



Publié le 1 mars 2008 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication  
[t.caveng@soulier-avocats.com](mailto:t.caveng@soulier-avocats.com)  
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

## Acquisition de la société Occade Sport par Groupe Canal+

Comme annoncé dans notre [e-newsletter](#) de Décembre 2007, l'acquisition de la société d'organisation d'événements sportifs Occade Sport par [Groupe Canal+](#) s'est réalisée le 6 février 2008. Occade Sport, devenue Canal+ Events, est désormais rattachée à la direction des sports de Canal+.

**Soulier Avocats** est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : [www.soulier-avocats.com](http://www.soulier-avocats.com).

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.